

# Le Mot du Maire



Comme à l'accoutumée, voici un résumé de la dernière séance du Conseil municipal, qui s'est tenue le 19 avril dernier.

Avant de délibérer sur les six points à l'ordre du jour, les élus ont tout d'abord pris connaissance du courrier de Mme Corinne SCHATZ annonçant sa démission de sa fonction de conseillère municipale. Notre nouvelle enseignante à l'école Regain « *préfère [s]'investir pour [son] village autrement : en consacrant [son] temps aux élèves et aux projets de l'équipe pédagogique* » ... Dont acte.

Par la suite, nous avons décidé de demander à notre Conseil départemental, des subventions, à hauteur de 70 %, pour le financement d'un city-stade (terrain multi-sports) pour nos jeunes, ainsi que pour des travaux de voirie dans les rues Benoît Labre et Via Vaccaresse. Des réunions d'information auront lieu, dès lors que ces projets seront en passe d'être réalisés.

Toujours en matière de travaux, nous avons accepté de signer une convention avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles, afin que notre commune puisse bénéficier de certificats d'économie d'énergie. Ces derniers nous permettront de couvrir 100 % de certaines dépenses d'investissements en faveur des économies d'énergie. Ce sera le cas pour la reprise de notre éclairage public ainsi que pour la rénovation de notre salle polyvalente.

Concernant notre école, dans la continuité du budget voté pour 2018 et afin de donner plus de lisibilité à nos enseignants, la commission des affaires scolaires a proposé d'octroyer une dotation forfaitaire annuelle de 60€ par enfant scolarisé. Cette enveloppe se décomposera de la façon suivante : 50€ pour les fournitures scolaires, 5€ pour les photocopies et 5€ pour les activités diverses (arts plastiques, cuisine, ...).

Enfin, dans un tout autre domaine, nous allons mettre en œuvre le Règlement Général pour la Protection des Données. Il s'agit là d'une nouvelle obligation pour l'ensemble des collectivités - applicable dès le 25 mai prochain - pour la protection des données personnelles des citoyens.

Avant de clore ce « Mot du maire » permettez-moi de vous rappeler les deux rendez-vous suivants :

- mardi 1<sup>er</sup> mai, vide-greniers de notre comité des fêtes,
- mardi 8 mai, à 11h au Monument aux Morts, commémoration de la Victoire de 1945.

Enfin, cette année, nous vous proposons de vous joindre à nous, le samedi 19 mai de 9h à midi, pour une matinée de nettoyage de printemps des chemins et ruisseaux de notre village. A l'issue de ce travail civique et bénévole, les participants seront invités à partager des grillades aux abords des services techniques. Afin d'organiser au mieux cette matinée, nous vous invitons donc à vous inscrire en appelant la mairie au 04.90.90.22.50. Merci d'avance pour votre engagement.

Verquières, le 26 avril 2018